

LES LASERS FRACTIONNES AU NIVEAU GENITAL

Dernière mise à jour le 19 septembre 2023

Les lasers fractionnés (CO₂ ou Erbium-YAG) sont utilisés depuis longtemps en dermatologie pour le traitement entre autres du photovieillissement, de rides, de cicatrices. Leurs effets et suites sont bien connus et maîtrisés.

Ils sont utilisés de façon plus récente au niveau génital mais le principe « pro-cicatrisant » est le même : réaliser un échauffement de la muqueuse sous forme de micropuits séparés par des intervalles de muqueuse saine. Cela a pour effet de stimuler les fibroblastes, la synthèse de collagène, d'améliorer la trophicité (épaisseur et qualité) de la muqueuse, sa vascularisation, son élasticité, l'équilibre du pH vaginal et la flore.

Déroulement de la séance :

Un arrêt de tout traitement local est préconisé au moins 48h avant le traitement laser.

Le praticien introduira une pièce à main cylindrique au niveau vaginal puis débutera le traitement laser en retirant progressivement cette pièce à main. Les tirs laser sont généralement très peu ou pas ressentis jusqu'aux derniers centimètres qui peuvent être plus sensibles avec une sensation de picotements et de chaleur selon les paramètres. Un passage externe au niveau de la muqueuse vulvaire est parfois nécessaire ensuite.

La procédure complète dure 10 à 20 minutes.

Le nombre de séances est variable : souvent 3 séances à 1 mois d'intervalle puis environ une fois par an, mais votre médecin jugera avec vous du plan de traitement en fonction de votre symptomatologie.

Les effets n'étant pas immédiats, l'estimation des résultats se fait 4 à 8 semaines après chaque séance mais l'amélioration peut se poursuivre jusqu'à 6 mois après.

Contre-indications non exhaustives à évaluer avec votre médecin :

- La grossesse
- Les infections génitales ou urinaires en cours. Signaler au médecin un éventuel antécédent d'herpès génital.
- Un prolapsus génital important
- Une hémorragie génitale en cours ou non explorée
- Par ailleurs, la procédure ne peut pas être réalisée pendant les règles

Effets secondaires

Le traitement peut parfois être à l'origine d'un léger saignement pendant 24-48h.

La patiente peut ressentir une sensation d'œdème et d'échauffement pendant 1 à 3 jours en moyenne, variable selon les paramètres utilisés.

Une augmentation des pertes physiologiques peut parfois être observée.

Des brûlures très modérées peuvent être ressenties pendant 24h lors du passage des urines. Si ces symptômes persistent, il faudra le signaler à votre médecin car quelques cas d'infection urinaire ont été rapportés dans la semaine qui suit le laser, nécessitant une prise d'antibiotique.

Si vous avez déjà été en contact avec le virus de l'Herpès génital, celui-ci peut être réactivé par le traitement et nécessiter une prévention.

Soins après la procédure

Ils sont conseillés pendant environ une semaine.

Le port de sous-vêtements doux est préférable.

La toilette doit éviter les frottements et les nettoyants agressifs.

On conseille de suspendre pendant environ une semaine :

- les bains (baignoire, piscine, mer, jacuzzi...)
- les rapports sexuels
- certains traitements locaux, notamment les corticoïdes locaux. A préciser avec votre médecin.

Une crème cicatrisante peut en revanche être préconisée.

Il n'y a pas de prise en charge possible par la sécurité sociale.

Aucun arrêt de travail ne peut être prescrit pour cet acte.

Le médecin qui vous a remis cette fiche est à votre disposition pour tout renseignement

Cette fiche d'information recommandée par la Société Française des Lasers en Dermatologie peut vous être remise par votre dermatologue. Si elle ne suffit pas à l'établissement d'un devis, elle concourt à donner au patient une information suffisamment claire.

La consultation d'information donne des explications claires sur les résultats escomptés, les effets secondaires et les complications possibles. Il n'y a pas de remboursement par la sécurité sociale ni d'arrêt de travail pour ces soins esthétiques. Les prix sont essentiellement fonction de la surface à traiter. Le coût global est à évaluer avec le patient et fait l'objet d'un devis signé.

Une fiche de conseils et de soins ou ordonnance post-opératoires sont remises au patient avec les coordonnées du médecin.